

Mlle Marie Giovanna

Autor(en): **M.F.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 465

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} SZELAGOWSKA

L'un des chefs les plus connus du mouvement féministe polonais.

d'un régime démocratique, par des « délégations de groupements » (il est curieux ce que ce système, inspiré de l'Italie, des « Chambres représentatives » rencontre de sympathies dans ces pays d'Europe orientale et septentrionale), — il est vrai, dis-je, que ce nouveau système a fait perdre aux femmes une représentation importante au Sejm (Chambre), où, de 17 membres, elles sont descendues à 2 (ceci correspondant, d'autre part, à une réduction du nombre total des députés). C'est une règle assez générale, me paraît-il, que, lorsque sont diminués les droits populaires, ce sont les femmes qui en souffrent. Toutefois, 5 femmes siègent au Sénat, l'une d'elles étant même membre du Bureau; 5 femmes font partie de la Municipalité de Varsovie, alors que 400 sont nommées dans d'autres municipalités à travers le pays, et que plusieurs villes importantes sont administrées par des femmes maires. Notre collègue, M^{lle} Szelagowska, est membre de la Commission de contrôle de la Municipalité de Varsovie, ce qui lui permet de mettre le nez dans tous les organismes dépendant de cette dernière. J'ai dit ici même quel haut commandement était reconnu au chef de la police féminine, M^{lle} Paléologue, et l'on verra plus bas quelles sont les tâches et les responsabilités d'une femme juge. J'ai rencontré en si grand nombre que je ne puis les citer ici des femmes médecins, avocats, magistrats, journalistes, banquiers, experts financiers, professeurs (et même professeurs dans des lycées de grands garçons de quatorze à dix-sept ans), des femmes de science très spécialisées (minéralogie, chimie, etc.), ce qui m'a rappelé que j'étais dans la patrie de Marie Curie. Les femmes ayant fait des études universitaires très poussées, et se consacrant essentiellement à ces hautes recherches scientifiques, sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que chez nous, l'Université ayant été jadis un moyen d'émancipation nationale; et, d'autre part, aucune de ces femmes ne songe à s'enfermer dans la tour d'ivoire de son labeur per-

sonnel, mais collabore de sa sympathie et de ses pensées à l'œuvre féministe, si bien que, comme nulle part ailleurs, l'Association des femmes universitaires constitue un centre vivant de féminisme actif.

Evidemment, et comme partout, des attaques se manifestent contre le travail féminin. Evidemment, des statistiques établies par le B. I. T. par sa correspondante en Pologne, M^{me} Sokal, si bien connue à Genève, il résulte que l'égalité des salaires n'est réalisée que pour les postes inférieurs. Mais ces attaques et ces inégalités justement inspirent au féminisme polonais une nouvelle et forte ardeur pour maintenir haut son drapeau.

L'activité sociale aussi des féministes polonaises est considérable. Et cela est naturel. Leur mouvement a, en effet, pris racine au moment où la reconstitution du pays imposait à celui-ci des charges écrasantes, tout par définition ayant été laissé à l'abandon par le régime tsariste. Et en un sens, cette tâche écrasante à laquelle elles se sont vaillamment attelées leur a facilité leur travail féministe en leur mettant en contact immédiat avec une foule de femmes que, seules, des théories féministes forcément abstraites auraient rebutees, et en leur permettant de préparer à l'exercice de leurs droits la masse des nouvelles électrices. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'Association pour le Service social et le Travail civique des Femmes (branche de l'Alliance Internationale) compte près de 60.000 membres à travers le pays, et si l'on n'est impossible d'énumérer ici toutes les institutions, créations, homes, asiles, crèches, écoles, centres de santé, restaurants populaires, maisons de relèvement, etc., etc., qu'il m'a été donné de visiter, dont quelques-unes inspirées des principes les plus modernes, sont organisées de façon à inspirer envie aux visiteuses d'autres pays! Parfois, notons-le, des institutions sont créées pour répondre à des besoins qui, n'existant pas chez nous, nous surprennent: par exemple cette maison qui abrite 900 enfants trouvés de moins de sept ans, dont 500 au-dessous de trois ans, et qui comprend dans son personnel une jeune et charmante « psychologue » chargée de débrouiller leur caractère et leur mentalité. On a beau se dire que Varsovie compte actuellement plus d'un million d'habitants: on reste un peu inquiet devant la misère que révèlent ces chiffres, quand bien même des visites dans les quartiers excentriques, ou dans les quartiers juifs (encore un des étonnements de ma mentalité occidentale et démocratique!) vous apprennent beaucoup à cet égard.

(A suivre.)

E. Gd.

Femmes pasteurs

Aucun postulant ne s'est fait inscrire au concours ouvert pour repêcher le poste vacant de deuxième pasteur de la paroisse nationale de Château-d'Oex. Pour onze postes vacants dans le canton de Vaud, il n'y a que quatre pasteurs disponibles. Il y a bien des théologiennes, qui ont fait leurs études complètes à la Faculté de théologie de l'Eglise nationale, et qui seraient heureuses d'obtenir des postes, mais la loi actuelle ne permet pas de les placer à la tête d'une paroisse.

Par contre, M^{lle} von Auw, licenciée de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, a été nommée aumônier de l'Institut des diaconesses de Saint-Loup.

S. F.

à l'aspect paternel, une femme aux cheveux blancs: ce sont des auxiliaires du juge qui suivent les enfants, les délégués à la liberté surveillée, comme on les appelle en Belgique. Un huissier en uniforme. Et entre les deux fenêtres, derrière un simple pupitre, la femme juge, en robe d'audience noire, un curieux collier, emblème traditionnel sans doute, de ses fonctions, autour du cou. C'est tout.

Jeune, frêle, mignonne sous ses courts cheveux bouclés, M^{me} Kaminska m'avait déjà frappée quand je l'avais rencontrée précédemment, autour d'une table amie, par l'intensité de son regard. Ce regard, partant d'yeux vifs aux orbites enfoncées, est tout particulièrement investigateur; on a l'impression qu'il pénètre jusqu'à l'âme... Et certainement il est pour beaucoup dans l'influence prompte, active, énergique, en même temps que profondément compatissante et compréhensive, qu'exerce cette jeune femme, si remarquablement douée pour ces fonctions délicates.

... Tandis que nous nous glissons sans bruit sur un banc, M^{me} Simienska, mon précieux guide, qui va me traduire en me le commentant tout ce qui se dit, et moi, l'huissier a appelé le premier cas inscrit: une fillette de seize ans, qui a dérobé des vêtements à la patronne chez laquelle elle était engagée comme domestique, pour s'en parer ensuite, ce qui ne dénote pas une intelligence remarquable de sa part. Sa mère, la tête enveloppée d'un châle, l'accompagne. Jamais, d'ailleurs, je n'ai vu l'enfant comparaître seul, l'idée directrice étant de faire réaliser aux parents — qui en ont parfois joliment besoin! — leur part de responsabilité. Cette mère-là, d'ailleurs, est silencieuse, et n'interrompt pas à tout bout

IN MEMORIAM

Mr. Charles Corbett

Une bien triste nouvelle nous arrive de Londres: celle de la mort du père de notre chère Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, décédé dans sa belle propriété de Woodgate (Sussex), à l'âge de 82 ans. Nous savons combien ce coup est cruel pour notre Présidente, que des liens d'une touchante intimité filiale unissaient à son père, à l'influence duquel elle devait beaucoup: ne lui avons-nous pas souvent entendu raconter que son premier discours politique, elle l'a fait à l'âge de seize ans, lors d'une campagne électorale en faveur de son père?

Mr. Corbett a été, en effet, l'initiateur de sa fille à la vie politique, tant nationale qu'internationale. Il a lui-même siégé au Parlement, comme député libéral, durant une législature; mais surtout, esprit cultivé, très large, inspiré des meilleures traditions politiques britanniques, il a constamment soutenu, encouragé, conseillé sa fille, dans toutes les situations parfois difficiles où peut se trouver la présidente d'une vaste organisation mondiale politique de femmes, cette aide s'exerçant aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine moral, avec la plus clairvoyante et la plus souriante générosité.

Pour toutes celles d'entre nous qui ont eu le privilège de connaître, dans la belle bibliothèque de Woodgate, ce vieillard courtois, fin, intelligent et distingué, qui, non content de nous offrir la plus large hospitalité, prenait plaisir à la pratiquer par mille détails familiers et charmants (il ne manquait jamais de nous apporter à chacune un morceau de chocolat, à l'issue d'une séance, avant la séparation pour la nuit!), le regret personnel est très vif. Il nous permet de mieux comprendre le chagrin de notre Présidente, à laquelle nous tenons à répéter ici nos plus affectueuses pensées de chaude sympathie.

E. Gd.

* * *

Mlle Marie Giovanna

Nous avons appris avec regret le décès de M^{lle} Marie Giovanna, survenu à Genève le 18 novembre dernier, après une maladie longue de tant d'années que nombreuses sont celles de nos travailleuses sociales, appartenant à d'autres milieux que celui où se déroula son activité, qui n'ont jamais eu l'occasion de la rencontrer.

En effet, M^{lle} Giovanna, en sa qualité de fervente catholique, avait concentré depuis vingt-cinq ans ses forces et son action sur cette *Union des Travailleuses catholiques*, qu'elle avait elle-même fondée, la première de toute une série de créations destinées aux ouvrières et employées, et strictement marquées d'un caractère confessionnel accentué: maison de vacances, caisse de secours mutuels, sections professionnelles, restaurant féminin, etc. M^{lle} Giovanna connaissait bien les difficultés de la vie de tant de travailleuses auxquelles elle était animée de venir en aide, et c'est en songeant à elles surtout qu'elle fut amenée à plusieurs reprises à participer pour leur compte au travail de nos organisations féminines et féministes laïques. Membre du Comité de la Ligue sociale d'acheteurs de Genève, où nous l'avons rencontrée pour la première fois, elle prit part à la toute première campagne menée à Genève en 1913-1914 en faveur de l'électorat et de l'éligibilité des femmes dans les tribunaux de

prud'hommes, — campagne qui réalisa une union que nous n'avons jamais plus retrouvée, puisqu'elle fut lancée par les électeurs était signée, avec l'Association pour le Suffrage et l'Union des Femmes, par le Groupe des Femmes socialistes et les Travailleuses catholiques! Plus tard, M^{lle} Giovanna s'intéressa directement à la création de l'Ouvroir de l'Union des Femmes, et étudia même avec nous un projet de création d'atelier coopératif de chaussures en rafia. Mais, bien vite, l'activité de ses propres groupements catholiques lui tint trop à cœur pour que pût continuer cette collaboration.

Féministe, M^{lle} Giovanna se défendit toujours de l'être, par respect envers l'attitude négative adoptée par l'Eglise à laquelle elle appartenait: mais elle fit souvent preuve de tant de capacités organisatrices, qu'elle prouva au contraire la valeur de ce que peut être une femme. Si bien que, malgré les profondes différences qui nous séparaient, nous tenions, en souvenir de lointaines années de collaboration pour le travail social, à nous incliner devant sa mémoire, et à dire notre sympathie à celles qui l'ont perdue.

M. F.

Les Prud'femmes à Genève

(Suite de la 1^{re} page.)

Car c'est aussi toute une campagne électorale de correspondance, d'entrevues, d'innombrables « coups de téléphone », qu'a menée, durant cette quinzaine, notre Comité d'action, composé des représentantes de dix-sept organisations féminines. Neutre politiquement et confessionnellement, et constitué sur la seule base des intérêts féminins, il s'est adressé à tous les groupements, patronaux et ouvriers, syndicalistes et corporatistes-chrétiens; et un peu étonné lui-même d'être une force et une valeur électorales (dame! nous n'avons pas l'habitude, hélas! que notre voix compte pour autant que celle d'un homme quand il s'agit des affaires publiques!), il a fait les expériences les plus variées. Du côté ouvrier, le travail a été facilité par l'existence des deux Fédérations irréductiblement opposées l'une à l'autre des syndicats ouvriers d'une part, des syndicats corporatistes-chrétiens de l'autre, Fédérations qui, toutes deux, portent des femmes sur leurs listes, et entre lesquelles va se livrer la bataille du 7 décembre pour les sièges des juges ouvriers. En effet, puisque d'une part tout l'effort a été centralisé par ces organisations, et que, d'autre part, notre neutralité politique et confessionnelle nous a situées sur le même plan à leur égard, la situation a été vite fixée.

Mais, du côté patronal alors, où existent une foule d'Associations purement professionnelles, multiples ont été les démarches, et variées les expériences. Tantôt, l'on nous a répondu d'emblée que nous arrivions trop tard, que la liste des candidats était faite et imprimée depuis longtemps, — sans que l'un seul de ces messieurs si pressés semble avoir été même effleuré par l'idée que les femmes ayant exactement le même droit que les hommes à siéger dans ces tribunaux, on pourrait, avant de clore la liste, songer à leur faire une petite place! Tantôt, au contraire, l'on a accepté avec grande courtoisie nos propositions d'en-

En Pologne: Notes et croquis

II. Le Tribunal des Mineurs

Je l'avoue: à première vue les abords de ce tribunal me surprennent un peu. Je m'attendais vaguement à quelque édifice imposant, genre Ministère, ou tout au moins école publique; et cette simple maison locative, dans une rue fréquentée de Varsovie, me désorienta — avant que j'aie réalisé, premièrement que l'argent est rare pour accomplir toute l'œuvre de réorganisation sociale à laquelle s'est attachée la Pologne nouvelle, et qu'il vaut mieux l'économiser sur des pierres et des moellons, que sur des institutions; et ensuite, que cette simplicité d'aspect rentre bien dans le cadre de la conception moderne du tribunal de l'enfance, sans apparat ni solennité.

L'escalier étroit, tout juste balayé, est encombré, dès les étages supérieurs, de gosses plus ou moins dépenaillés. Encombrée aussi l'antichambre un peu sombre, où attendent avec leurs parents les enfants convoqués devant le juge des mineurs. En revanche, la salle du tribunal proprement dit est charmante et accueillante: boisée de clair, ouvrant de ses deux fenêtres sur l'espace du ciel, elle n'est guère plus grande qu'une salle d'école moderne, à laquelle font immédiatement penser les gravures des héros de l'indépendance polonaise ou de scouts en service qui égayent les murs. Une devise burnisée sur une petite affiche retient l'attention: *Mów Prawda (Dis la vérité)*. Sur les quelques bancs de bois, un homme âgé

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.